



## Travail de nuit avec statut et coefficient différents

Par **doubsdoubs**, le **18/11/2016** à **07:23**

Bonjour,  
J'aimerais savoir si mon entreprise peut me refuser de me faire travailler la nuit car je suis demandeur? J'ai actuellement un statut différent et un coefficient, un cran au dessus que ceux qui travaillent de nuit. Leur explication de ce refus, est que j'ai un coefficient supérieur.

Par **morobar**, le **18/11/2016** à **09:13**

Bonjour,  
Il se trouve que l'entreprise n'a pas un fonctionnement démocratique, que l'organisation du travail est une prérogative exclusive du chef d'entreprise.  
Vous pouvez demander à travailler de nuit, mais cela ne crée aucun droit ni obligation de l'employeur à votre égard.  
Il peut donc tout aussi bien accepter, refuser voire choisir quelqu'un d'autre.  
Le motif apparent que vous indiquez en vaut un autre, l'employeur ne veut pas se retrouver avec des demandes d'alignement formulées par les autres travailleurs de nuit.